



© FAO/Christelle SEGBENAME

**Les actions menées par la FAO-Togo dans le contexte de la covid-19**

**La FAO-Togo contribue à la riposte contre la covid-19**

Depuis l'apparition du premier cas de contamination à la covid-19 au Togo le 06 mars 2020, l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU) a joué un rôle important de riposte sous le lead du Coordinateur Résident. Bien qu'il s'agisse d'une crise sanitaire, l'agence onusienne dédiée à l'alimentation et l'agriculture (FAO) n'est pas restée en marge, se souciant du bien-être de son personnel et de la population togolaise, pour s'assurer que la crise sanitaire n'aboutisse à une crise alimentaire.

Au-delà de l'instauration du télétravail, de la mise à disposition de kits d'équipements individuels et la sensibilisation à l'application des gestes barrières, la FAO-Togo a pris une part active à la réalisation d'une vidéo portée par les chefs d'agences du SNU, avec comme message clé «les gestes barrières sauvent des vies en aidant à briser la chaîne de transmission de la covid-19».

Cette vidéo rappelle les mesures préventives à observer pour éviter la contamination à la COVID-19 et est diffusée sur les réseaux sociaux, à travers tout le pays.

Outre son engagement dans la communication autour de cette pandémie, la FAO met un accent particulier sur son mandat d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.



© FAO/ Kotan-Non AMAZOY

**Interview du chargé de Bureau, Oyétoundé Djiwa**

Vu que les chaînes d'approvisionnement alimentaire sont menacées par le confinement, les restrictions sur le transport, la fermeture des frontières et la baisse des activités économiques, la disponibilité à temps des biens alimentaires et des semences devient problématique d'autant plus que l'on est à l'orée d'une nouvelle campagne agricole.

**HIGHLIGHTS**

- Les actions menées par le Bureau du Togo dans le contexte de la COVID 19
- L'initiative AVEC pour un relèvement digne de 500 petits agriculteurs après des inondations
- 40 ans de Représentation de la FAO au Togo

Pour ce faire, la FAO apporte son appui à la mise en œuvre du plan agricole de riposte contre la covid-19 du gouvernement togolais, par la réaffectation des ressources déjà disponibles sur les projets en cours pour prendre en compte les besoins spécifiques, notamment l’approvisionnement de 25 000 kilogrammes de semences de maïs améliorées certifiées et de 36 500 kilogrammes de semences de base de trois spéculations (maïs, soja et riz).



Mise à disposition de semences améliorées certifiées et de semences de base

## Octroi de plus de 130 millions F CFA de subvention aux organisations paysannes dans une approche de faire-faire

La FAO a mis à la disposition de 7 organisations paysannes et institution de recherche des subventions, à environ 220 218 USD, à travers le mécanisme forêts et paysans (FFF) dont 15 à 20 % seront déployés pour les actions de riposte contre la covid-19. Il s’agit de: l’Union régionale des organisations des producteurs de céréales de la région Maritime (UROPC-Maritime), le Forum national des agriculteurs et éleveurs du Togo (F.N.A.E.T), l’Association paysanne pour la communication des ruraux (APCR), la Fédération des unions de producteurs de café et de cacao (FUPROCAT), Choco Togo, le Laboratoire de botanique et d’écologie végétale de l’Université de Lomé (LBEV) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP).



Echange des protocoles d’accord entre le Directeur du LBEV et le Chargé de Bureau de la FAO

La CTOP, pour appuyer à la consolidation et au fonctionnement de la plateforme de promotion de l’agriculture familiale et de la restauration des écosystèmes, bénéficie de 26 851 500 FCFA.

Le Laboratoire de botanique et d’écologie végétale de l’Université de Lomé accompagnera la CTOP à renforcer les capacités des OPFA dans la production et la commercialisation des plants (pépinières) et semences forestières pour la restauration des écosystèmes. Il contribuera à ce que la CTOP soit dotée d’un document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières au profit des OPFA et réalisera la cartographie des terroirs villageois autour de l’aire protégée d’Abdoulaye, ceci à hauteur de 20 056750 FCFA.

Choco Togo obtient de l’Institution 16 774 000 FCFA pour appuyer les OPFA de 500 villages dans la région des Plateaux au développement d’un plan stratégique de marketing des chaînes de valeur café, cacao, Karité, arachide, miel, manioc et tomates.

L’Union régionale des organisations des producteurs de céréales de la région Maritime (UROPC-Maritime), pour 13 532 500 FCFA, va intervenir dans le renforcement des capacités des femmes en leadership entrepreneurial et en communication/marketing dans la région Maritime et leur formation sur le leadership et le plaidoyer.

Le Forum national des agriculteurs et éleveurs du Togo (F.N.A.E.T), l’Association paysanne pour la communication des ruraux (APCR) et la Fédération des unions de producteurs de café et de cacao (FUPROCAT), pour respectivement 12 950 000 FCFA, 28 015 000 FCFA et 12 677 500 FCFA vont œuvrer à renforcer les capacités de leurs membres à une meilleur gestion coopérative et financière, au leadership et au plaidoyer. A travers les trois protocoles d’accord, des sessions de formation permettront de fabriquer à grande échelle, le savon liquide à partir des cabosses de café, cacao et noix palmiste pour contribuer efficacement à la résilience dans le contexte de la pandémie de la covid-19.

## Appui aux secteurs du maraichage, de la pêche et au circuit de distribution des produits alimentaires

Les femmes mareyeuses et transformatrices de poissons de la région Maritime, bénéficient également de la FAO, la construction de 100 fours chorkors améliorés d’un montant global de 111 022 USD, afin de leur permettre de renforcer leur résilience pour une autonomisation socio-économique. Les travaux viennent de démarrer avec le déploiement des entreprises contractées à cet effet. Deux pirogues motorisées à hauteur de 42 700 USD avec l’ensemble de matériels de pêche sont en cours d’acquisition, de même que des semences maraichères

pour 2050 USD et seront mises à la disposition des pêcheurs et petits producteurs de la zone littorale.

Une autre initiative est la mise en place d'un hall de froid à l'espace FAO, pour faciliter la distribution et la vente des produits maraichers, de pêche et d'aquaculture, comme solution à la difficulté d'accès aux marchés des producteurs. Les travaux sont aussi en cours et vont coûter à l'agence onusienne 26 036 USD.



Les femmes mareyeuses de poissons en pratique de l'usage du four FTI Thiaroye (avant la crise de covid)

## Travail avec les clusters urgence des Nations Unies et de nutrition

En tant que membre du cluster urgence des Nations Unies, la FAO a participé au processus d'élaboration du plan de contingence des Nations Unies aussi bien qu'à l'appui des Nations Unies au Plan de contingence national pour la covid-19. Ce plan, bien que focalisé sur la réponse à apporter sur les aspects sanitaires, introduit des éléments d'analyse sur les risques et vulnérabilités selon les secteurs d'intervention et permettra d'élaborer une note conceptuelle sur le programme inter-agence de résilience socio-économique.

Au sein du cluster nutrition, il a été retenu des priorités pour la prise en compte de la nutrition dans les plans de réponse face à la covid-19 et des propositions de messages de communication sur les aspects nutritionnels.

La FAO participe au côté de l'UNICEF à l'élaboration de la note d'orientation portant sur la protection, la promotion et le soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans le contexte de la covid-19.

La FAO prend également une part active dans la formulation du Plan global de réponse humanitaire à la pandémie de la covid-19 sur l'initiative du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en proposant des actions urgentes à mener.

## Près de 500 petits agriculteurs au nord-Togo mobilisent 5,3 millions F CFA d'épargne interne

L'Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) est une initiative de regroupement de personnes de 15 à 30 maximum qui épargnent ensemble et font de petits emprunts à partir de ces épargnes. L'objectif premier d'une AVEC est d'offrir des possibilités d'épargne et de crédit simples aux communautés n'ayant pas accès aux services financiers formels. Les activités des AVEC se déroulent en «cycles» d'une durée d'environ une année, au bout de laquelle les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres, proportionnellement au montant épargné par chacun. Les réunions sont hebdomadaires et chaque membre a la latitude d'acheter de 1 à 5 parts par réunions.

La part est un montant fixé en début de cycle et accessible à tous les membres. Au cours du cycle, chaque membre peut obtenir des prêts remboursables sur une courte période. Ces prêts peuvent aussi constituer une sorte de financement d'autres activités génératrices de revenus pour les membres. Grâce à la Caisse de solidarité pour laquelle tous les membres contribuent pour un même montant, les membres peuvent être soutenus en cas de difficultés ou d'évènements heureux prévus dans les textes. La Caisse de solidarité est une forme d'assurance qui propose des dons de faible montant, mais d'une grande importance pour les membres.



Les membres d'une AVEC en réunion dans le contexte de la COVID-19

L'AVEC constitue le pôle financier de l'approche « Caisse de Résilience » (CdR) conçue et développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui permet aux communautés d'apporter par elles-mêmes des réponses techniques et socio-économiques à leurs besoins. Cette approche est bâtie autour de 3 pôles d'intervention simultanés (technique, financier et social) qui se renforcent mutuellement. L'intervention technique se fait à travers la mise en place des Champs école des producteurs (CEP) tandis que le pôle social se développe autour des Clubs d'écoute communautaire (CEC).

Dans le cadre du projet «appui au renforcement de la résilience des ménages affectés par les inondations dans la Région des Savanes au Togo», la FAO en collaboration avec l'ICAT a organisé les bénéficiaires en 20 groupes d'intérêt appelés CEP dont 8 dans l'Oti, 5 dans l'Oti Sud et 7 dans le Kpendjal. Sur la base de ces CEP constitués, la FAO a confié à la Croix Rouge Togolaise, l'organisation et l'animation des CEC et leur constitution en AVEC selon l'approche «Caisse de Résilience».

L'animation des 20 AVEC intégrées aux CEP a touché 487 personnes dont 81 femmes et a permis de mobiliser de mars 2019 à mai 2020, une épargne totale de 5 039 200 FCFA, dont 673 000 FCFA en prêts et une disponibilité de 4 747 250 F CFA. Le cumul des fonds de solidarité, représentant les différentes recettes perçues s'élève à 291 950 F CFA; ce qui donne un avoir total de 5 331 150 F CFA mobilisé en un an d'exercice. Cet exploit réalisé par les 20 AVEC dans les trois préfectures d'intervention a suscité un grand intérêt auprès des populations non bénéficiaires du projet qui ont manifesté le désir de se mettre aussi en AVEC. Vu l'engouement et la volonté des populations, la Croix Rouge Togolaise et la FAO explorent les partenariats pour une mise à échelle des AVEC dans les Savanes. A titre d'exemple, 15 nouvelles AVEC sont déjà opérationnelles (3 dans l'Oti sud, 05 dans l'Oti et 7 dans le Kpendjal) et ont pu mobiliser une épargne de 1 095 000 FCFA.

#### Les quatre phases de mise en œuvre des AVEC sont:

- La phase préparatoire: elle est nécessaire avant que le facilitateur ne démarre la formation et dure 3 semaines. Elle fournit des informations générales aux chefs locaux et aux membres intéressés par une AVEC.
- La phase intensive: d'une durée de 14 semaines, elle débute par cinq réunions consécutives réparties sur une période de 2 semaines au maximum, pendant lesquelles l'AVEC choisit ses membres, élit ses chefs, élabore son règlement intérieur et définit les règles qui régissent ses activités financières. Elle passe ensuite aux réunions qui lui permettent d'apprendre à gérer les transactions d'achat de parts/d'épargne, de crédit et la caisse de solidarité.
- La phase de développement: le facilitateur effectue des visites moins fréquentes lors de cette phase et déploie moins d'activité lors des réunions de l'AVEC. Cette phase dure 18 semaines.
- La phase de maturité: cette phase peut aussi durer jusqu'à 18 semaines. Elle comprend 3 visites dont 2 visites de supervision pour vérifier que l'AVEC fonctionne sans aide extérieure. Si l'Association a besoin d'un complément de formation et de supervision, le cycle peut être prolongé. Si l'Association est prête à fonctionner de façon indépendante, le facilitateur effectue une dernière visite au moment de la dernière réunion du cycle afin de faciliter les procédures de partage et pour fêter l'indépendance de l'AVEC par rapport à l'organisation chargée de la mise en œuvre du programme.



Echange d'épargne lors d'une animation d'une AVEC

#### Contexte et Spécificité dans la mise en œuvre du projet

Les fortes précipitations enregistrées au cours des mois de septembre et d'octobre 2018, couplées au débordement du barrage de Kompienga au Burkina Faso, ont entraîné des inondations dans les préfectures de Kpendjal, de l'Oti et de l'Oti Sud et ont causé d'importants dégâts sur les cultures. Au total, 2 722 ménages dans 61 villages de 11 cantons, ont été durement affectés par cette catastrophe. Une superficie totale de 1 763 ha pour le riz et 698,5 ha pour le maïs ont été emportés.

Afin de faire face à cette situation, le gouvernement togolais, à travers le Ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique (MAPAH) a sollicité et obtenu auprès de la FAO le financement du projet de coopération technique « Appui au renforcement de la résilience des ménages affectés par les inondations dans la Région des Savanes au Togo », pour un montant de 366 000 USD, couvrant la période de 2019 et 2020. Dans la mise en œuvre de ce projet, la FAO a signé des conventions de partenariat avec la Croix Rouge Togolaise, l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), l'Institut de conseils et d'appui technique (ICAT-Savanes) et la Direction Régionale de l'agriculture, de la production animale et halieutique (DRAPAH-Savanes) pour des interventions ciblées et en fonction de leur avantage comparatifs sur le terrain.



©FAO/Gnandi TABE

## Quarante années de Représentation de la FAO au Togo



Conférence de presse à l'occasion de la commémoration des 40 ans de la FAO dans les locaux de la Représentation

Le 25 juin 2020 rappelle la date anniversaire des 40 ans d'accord de siège de la FAO avec le Togo. Cette commémoration intervient à un moment où le monde entier vit une crise sanitaire sans précédent, qui a de graves répercussions économiques et sociales.

Les 40 ans de présence de l'Organisation onusienne, sont marqués par une coopération fructueuse avec le gouvernement, particulièrement les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et l'urbanisme sur les questions foncières.

Plus de 326 projets et programmes ont été exécutés pendant quatre décennies au profit du monde rural. Des millions de vies sont ainsi impactées par un engagement renouvelé, afin de préserver les systèmes alimentaires et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en renforçant la résilience des communautés rurales et exploitants familiaux.

## Perspectives d'ici à fin décembre 2020

- Un projet de coopération technique d'urgence en réponse aux impacts du COVID-19 dans le secteur agricole d'un montant de 400 000 USD est en finalisation. Spécifiquement, il s'agira de mettre à la disposition des populations vulnérables les moyens de production y compris les kits de petite irrigation, de faciliter l'accès à une alimentation adéquate à base des produits agroalimentaires locaux aux ménages agricoles ne pouvant pas avoir accès aux kits alimentaires et aux moyens de production agricole.
- La FAO élabore également un projet d'assistance d'urgence pour le contrôle des foyers de la peste porcine africaine (PPA) à hauteur de 180 000 USD. Ce projet permettra de réduire la prévalence de la PPA et d'améliorer les performances des chaînes de valeurs porcines.



Photo de famille à l'issue de la journée de commémoration des 40 ans de la FAO dans les locaux de la Représentation

### Contact information:

Représentation de la FAO au Togo  
1307 av Duisburg, 01BP 4388 Lomé, Togo  
Tél: (228) 22 21 04 11 / 22 22 06 72 - Cél: 90 36 59 50  
Fax: +228 22 21 05 80 - E-mail : [FAO-TG@fao.org](mailto:FAO-TG@fao.org)  
Site Web: [www.fao.org](http://www.fao.org)  
Twitter: @FAOauTogo

